n'ont d'autres titres devant les électeurs que celui d'être les fils et beau-fils à Papa.

Il oppose aux *fruits secs*, Paul et Battez-Rogez, l'intelligence du citoyen G. Delory qui simple travailleur est arrivé à se distinguer tant à l'imprimerie du Parti ouvrier qu'à la Maison de Lille par son grand talent d'administrateur.

Entre ce fils du peuple, ce républicain socialiste qui veut le bien de ceux qui souffrent, et les suppôts du parti conservateur et clérical, les électeurs républicains et socialistes n'hésiteront pas, ils voteront pour le candidat de leur classe.

L'orateur montre que partout les socialistes se sont effacés au second tour de scrutin pour les radicaux, tandis que leur journal le *Progrès du Nord* n'a qu'un mot bien faible pour préférer la candidature socialiste à la candidature cléricale.

Renard montre que les socialistes forment à la fois un parti réformateur et transformateur, que les lois scolaires, militaires et d'accroissement qui constituent le patrimoine des républicains, font en même temps partie du programme du parti ouvrier.

Donc, conclut-il, le devoir des républicains du canton Nord-Est est tout tracé; c'est de voter pour le seul candidat qui défende leurs aspirations, le citoyen Delory.

Une longue et méritée ovation est faite au citoyen Renard et la séance est ensuite levée, sans contradiction, après le vote à l'unanimité d'un ordre du jour en faveur de la candidature du citoyen Delory.

***

A L'ALCAZAR

L'enthousiasme indescriptible. — Discours de Ferrand, Devraigne, Delory. — 1200 citoyens acclamant l'ordre du jour. — Ovation à Delory.

L'immense salle de l'Alcazar était comble dès 9 heures.

On ouvre la séance et l'assemblée acclame le citoyen Lesaffre comme président; les camarades Delescluze et Crépin sont désignés comme assesseurs.

Ferrand et Devraigne à peine arrivés sur la scène, c'est dans toute la salle un enthousiasme indescriptible.

Les cris de vive le Parti ouvrier ! vive Delory ! éclatent de tous côtés.

Aux applaudissements nourris se mêlent les cris de : à bas la Réaction !

Le président est forcé d'attendre que le calme soit rétabli pour donner la parole à Ferrand.

Discours de Ferrand

Notre ami fait le procès du faux républicanisme des adversaires de la Démocratie et il oppose la vie toute de travail et de dévouement à la cause du peuple, de Delory, à la vie de ceux qui n'ont été que les adversaires économiques et politiques des travailleurs.

Arrivée de Delory

A ce moment Delory arrive de la réunion de Mons-en-Barœul; la salle entière debout, lui fait une ovation, le spectacle est grandiose de ces citoyens libres acclamant le premier magistrat de la ville de Lille. De toutes les poitrines s'échappent les cris de : vive le Parti ouvrier ! vive Delory !

Discours de Devraigne

Devraigne, dans un discours vibrant, qui soulève les applaudissements de l'auditoire, passe en revue les évènements politiques et montre l'impuissance de la Chambre actuelle.

Il fait un appel pressant aux républicains : il évoque le souvenir de 48, quand les curés bénissaient les arbres de la liberté pour mieux les empoisonner. Aujourd'hui ils sont républicains du Pape pour étrangler la « gueuse », là est leur but.

Discours de Delory

Dès son apparition à la tribune, Delory est vivement acclamé.

Je suis heureux, dit-il, d'être devant le corps électoral pour répondre aux calomnies que des adversaires déloyaux répandent sur le Parti Ouvrier.

Il examine, aux applaudissements de tous, les inepties parues dans les organes réactionnaires.

Combien il a été regrettable que ceux qui déversent le mensonge à jet continu n'aient pas eu le courage de venir à l'Alcazar !

Point par point, Delory a réduit à néant les grotesques et jésuitiques critiques des sacristains.

La fin de son discours soulève d'enthousiasme la salle et une ovation magnifique lui est faite à sa descente de la tribune.

Ordre du jour

Le président met aux voix l'ordre du jour suivant voté à l'unanimité :

Les électeurs réunis à l'Alcazar au nombre de 1,200 après avoir entendu les orateurs Devraigne, Ferrand et le candidat Delory dans l'exposé de son programme s'engagent à faire une propagande acharnée pour le triomphe du candidat républicain-socialiste.

« Ils se séparent aux cris de : Vive Delory ! Vive la République démocratique et sociale ! »

***

A MONS-EN-BARŒUL

La réunion du *Café de la Mairie* a été présidée par le citoyen Bayard, conseiller municipal de Mons-en-Barœul, qui, sitôt la séance ouverte, a donné la parole au citoyen H. Ghesquière.

Discours de Guesquière

Notre ami a justigé comme ils le méritent les cléricaux et M. Battet qui jouent au patriotisme, broient du noir et du rouge sur le socialisme, dénaturent par le mensonge et la calomnie et le but et le programme du Parti ouvrier pour tromper le suffrage universel.

L'orateur explique le collectivisme qu'il oppose à la féodalité capitaliste, ruinant la petite propriété, le petit commerce et le petit capital au profit de quelques-uns et au détriment de tous ceux qui travaillent.

Puis il présente le candidat vraiment républicain qui est le citoyen Delory, que tous les républicains se feront un devoir d'élire au Conseil général pour le triomphe de la République.

Ghesquière a été chaudement applaudi.

Discours de Ragheboom

Ragheboom monte à son tour à la tribune.

Pendant une demi-heure notre ami expose le péril que court la République à trop accueillir les républicains papistes : il fait justice du patriotisme de la *Dépêche*, de la *Croix* et de l'*Echo*, qui se réjouissent des victoires cléricales obtenues par leurs coreligionnaires de Belgique, d'Allemagne et d'ailleurs, montrant ainsi que s'ils ne sont pas partisans de l'internationale ouvrière, ils sont en revanche partisans de l'internationale noire et capitaliste.

Il dépeint ensuite ce qu'est le péril clérical et conjure les républicains de marcher d'accord au second tour de scrutin, avec les socialistes qui sont des républicains avant tout, s'ils veulent éviter la réaction, la révolution, la dictature.

Demain, s'écrie en terminant l'orateur, vous voterez pour le citoyen Delory, c'est-à-dire pour la République démocratique et réformatrice. (Vifs applaudissements).

La lutte des Classes

Un citoyen pose une question aux orateurs sur la lutte de classe.

Ragheboom lui répond en lui expliquant que la lutte de classe a pour cause l'exploitation capitaliste et ne disparaîtra qu'avec elle.

Aucun autre contradicteur ne demandant la parole, le président invite chaleureusement les républicains à s'unir aux socialistes pour battre la réaction cléricale et fait voter à l'unanimité un ordre du jour acclamant la candidature du citoyen Delory.

La séance est ensuite levée aux cris de : Vive le Parti ouvrier ! Vive la République !

Erreur n'est pas compte

Mon article : « *Réaction* » était composé, fait depuis trois jours, quand il a été publié hier matin : il avait été ajourné, deux fois, par suite d'abondance de copie.

Ce retard explique pourquoi je parle de l'article de M. Depasse, dans le *Voltaire*, sans noter sa reproduction dans le *Progrès*.

Je regrette que les circonstances n'aient pas permis la publication de mon article plus tôt, car, hier, il était sans objet, le *Progrès*, au moment où nous paraissions, étant sorti de sa réserve, relativement à l'élection du canton Nord-Est.

H. G.

LA CRISE Ministérielle

(De notre correspondant spécial.)

Paris, 25 juin.

Tout allait à souhait; M. Peytral semblait devoir arriver à la constitution de *son* ministère : les portefeuilles étaient déjà attribués à qui de droit... lorsque, patatras ! au onzième jour de la crise, à 11 heures du matin, M. Peytral a tout lâché, les modérés ayant déclaré qu'ils ne voulaient à aucun prix de M. Mesureur.

Une note Havas

Voici le texte de la note officieuse communiquée à la presse par la présidence à midi et qui a été rédigée par M. Peytral :

« M. Peytral est venu à l'Elysée faire connaître à M. le président de la République les difficultés qu'ont soulevées, à la dernière heure, les représentants du parti progressiste, sur le concours desquels il était en droit de compter.

» Ces difficultés sont de telle nature qu'elles ne permettent pas à M. Peytral de continuer ses négociations. Il a prié M. le président de la République de le relever de la mission qui lui avait été confiée.

» M. le président de la République a donné acte à M. Peytral de sa communication et l'a remercié des efforts qu'il avait faits. »

Voici, après cet échec, les réflexions d'un sénateur, M. Bernard, du Doubs :

« Il n'y a plus à songer à la conciliation. Seul un cabinet homogène est possible. Qu'on le prenne à droite ou à gauche ; mais qu'il soit pris ici ou là, ce cabinet est sûr de ne pas vivre. Alors, c'est la constitution d'un cabinet d'affaires qui s'impose et sa suite naturelle, la dissolution ».

Comment M. Peytral s'est retiré

C'est à la suite d'une lettre de MM. Dupuy, Leygues et Delombre, que M. Peytral s'est décidé à décliner le mandat que lui avait confié le Président de la République.

Voici les parties essentielles de cette lettre, écrite de concert entre ces trois augures et signée du seul Dupuy :

Mon cher Monsieur Peytral,

Dans votre lettre, vous déclarez vouloir être seul juge du nom de celui de nos collègues de la Chambre que vous pourriez choisir parmi les membres du groupe radical socialiste.

Vous revenez ainsi sur les dispositions conciliantes que vous nous aviez manifestées hier, et vous ne laissez plus place aux négociations engagées entre nous sur ce point capital.

Dans ces conditions, il ne saurait plus être question de l'attribution et de la répartition des portefeuilles et des sous-secrétariats d'Etat.

Il ne nous reste donc plus qu'à reprendre notre liberté, en vous exprimant le très vif regret de voir échouer une tentative de conciliation dont nous avions le succès à cœur comme vous-mêmes.

Je gous prie de croire, mon cher monsieur Peytral, à mes bien affectueux sentiments.

Ch. DUPUY.

Au reçu de cette lettre, M. Peytral s'est aussitôt rendu à l'Elysée.

Lorsqu'il est arrivé, à 11 heures 45, au Palais présidentiel, il a été interrogé par les journalistes avant d'entrer. Il a déclaré qu'il avait de mauvaises nouvelles à apporter au Président.

« Les progressistes, a-t-il dit, font de l'éviction de M. Mesureur une condition *sine qua non* de leur entrée dans le ministère.

» J'ai reçu ce matin de M. Charles Dupuy un télégramme me disant qu'il ne pouvait me laisser seul juge du choix de mes collaborateurs.

» Il est difficile cependant d'enlever la liberté de ce choix au président du Conseil. »

M. Brisson à l'Elysée

Le président de la République, immédiatement après avoir relevé M. Peytral de sa mission, a fait appeler M. Henri Brisson et lui a demandé s'il accepterait de tenter de constituer un ministère.

M. Brisson a accepté, il va commencer ses démarches et rendra réponse au président demain soir dimanche, à six heures.

Voici d'ailleurs le texte de la note qu'a rédigée M. Brisson à la suite de son entrevue avec le président et qui a été communiquée à la presse :

« M. le président de la République a fait appeler M. Henri Brisson et lui a demandé de se charger de constituer le ministère.

M. Brisson a fait remarquer au président les difficultés nouvelles qui résultent pour lui du temps écoulé et des négociations antérieures. Il a, en outre, pris acte des deux notes communiquées par MM. Sarrien et Peytral relatives aux obstacles rencontrés par ces messieurs à la dernière heure.

« Il a demandé, en conséquence, à examiner la situation avec ses amis, et a ajourner sa réponse à demain dimanche, six heures.

Modérés et radicaux

M. Lockroy, interviewé dans la journée par un de nos confrères, lui a fait la déclaration suivante :

« C'est une infamie. Au fond, les modérés ne veulent pas de conciliation. C'est la guerre! Eh bien, la guerre, ils l'auront ! La guerre hispano-américaine prendra fin, la nôtre n'aura ni fin, ni trêve, tant que nous n'aurons pas le dernier mot. »

Les Causes de l'échec de M. Peytral

Interrogé sur les causes de la rupture des négociations, M. Peytral s'exprime en ces termes :

« Je me réserve de publier la lettre de M. Charles Dupuy lorsque j'aurai pris connaissance de la version de ces messieurs sur les incidents de ce matin. Voici ce qui s'est passé :

Dans la réunion qui a eu lieu hier chez moi à quatre heures, j'ai indiqué à mes futurs collaborateurs, le nom de M. Mesureur, en indiquant que je me réservais de lui confier le portefeuille des travaux publics. M. Charles Dupuy et ses amis ont soulevé alors, contre M. Mesureur, des objections basées sur son attitude au cours de la période électorale, objections que M. Charles Dupuy a renouvelées dans sa lettre de ce matin.

Telle était la situation lorsque à huit heures du soir je reçus un télégramme de M. Ch. Dupuy. Celui-ci déclarait que ayant appris mon intention d'attribuer à M. Dujardin-Beaumetz, le sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, ses amis du groupe progressiste et lui ne pouvaient pas faire partie du ministère. Ceci me fit dresser l'oreille, je compris aussitôt que je ne pouvais, ne pourrais plus bouger sans éveiller les susceptibilités des modérés, et que tous mes actes seraient contrôlés et discutés à chaque instant.

Ce matin j'ai écrit à M. Ch. Dupuy en lui posant des conditions précises auxquelles je le priais de répondre ; c'est alors que M. Ch. Dupuy me fait parvenir sa lettre qui se terminait par le refus de concours des progressistes. Dans ces conditions je n'avais plus qu'à aller mettre le chef de l'Etat au courant des difficultés soulevées par les représentants du parti modéré. — Mais que vous a dit le Président de la République ? demande-t-on à M. Peytral. — Vous me permettrez de ne pas le répéter, répond M. Peytral qui se retire sur ces mots.

La durée des « Crises »

La crise ministérielle actuelle, qui s'est ouverte le 15 juin et est par conséquent dans sa onzième journée dépasse déjà par sa longueur la durée moyenne que les statistiques accordent à ces incubations parlementaires.

Parmi les douze ou treize ministères qui se sont succédé depuis la chute de M. Grévy, décembre 1887, nous n'en voyons que deux dont la formation ait demandé un plus long délai : le ministère Tirard, 12 décembre 1887, ne fut constitué qu'après vingt-deux jours d'attente, mais ce retard inusité doit être mis au compte du long travail qu'exigea le déboulonnement du président d'alors, M. Grévy. Pour le même motif, le ministère Ribot du 27 janvier 1895, dont la constitution fut retardée par suite de la crise présidentielle provoquée par la démission de M. Casimir-Périer, ne prit naissance qu'après treize jours de négociations.

Par contre, les autres diverses crises ministérielles n'ont pas demandé pour leur règlement plus de quatre à huit jours : M. Bourgeois, 1er novembre 1895, trouva son premier ministère en moins de trois jours : il n'en fallut pas davantage à M. de Freycinet, le 17 mars 1890.

Le record de la vitesse est détenu jusqu'ici par le ministère Méline du 1er avril 1896, qui fut constitué en quarante-huit heures.

M. Félix Faure n'a pas de temps à perdre s'il veut que son nouveau ministère ne dépasse pas trop les limites d'une incubation normale.

Emile RAYMOND.

INFORMATIONS

EXÉCUTION DE CARRARA

Paris, 25 juin.

Carrara, le champignonniste du Kremlin-Bicêtre, qui le 30 novembre dernier, aidé de sa femme, assassina le garçon de recette Lamare, a été exécuté ce matin, place de la Roquette.

Notons qu'il n'y a pas eu d'exécution capitale à Paris depuis celle d'Emile Henry, l'anarchiste qui jeta une bombe au café Terminus, c'est-à-dire depuis le 21 mai 1894.

Etant donné la prochaine désaffectation de la Grande-Roquette, Carrara sera très probablement le dernier condamné exécuté sur la place de la Roquette.

A quatre heures moins vingt, alors qu'une foule considérable avide d'émotions grouillait rue de la Roquette, le directeur, M. Parent est entré dans la cellule de Carrara accompagné de MM. Blanc, Flory, Cocheefert, Willmès, Jouny, Leygonie, l'abbé Valadier.

Le condamné dormait profondément.

Le directeur par quatre fois le secoua.

Carrara sort une tête livide.

M. Parent lui dit : « Carrara, votre pourvoi est rejeté, votre recours en grâce également. Levez-vous ».

Il se lève. L'abbé Valadier s'assied à côté de lui et le confesse.

Il est conduit dans la salle du greffe, où Deibler procède à sa toilette.

Il boit coup sur coup trois verres de rhum.

Au moment où le cortège se met en marche il pousse trois cris inarticulés : « Hou ! hou ! hou ! »

La porte de la prison s'ouvre.

Il est exactement 3 h 58.

Carrara, le dos courbé, marche péniblement.

L'abbé Valadier de la main droite le bénit et de la main gauche lui maintient le christ sur les lèvres.

Carrara gémit sourdement.

Arrivé au pied de la bascule, Deibler lui enlève une veste de velours jetée sur ses épaules, et le cou nu, échancré, apparaît.

Il a un violent mouvement de recul. Les aides le poussent sur la bascule et l'y assujettissent.

L'opération est longue. On murmure dans l'assistance.

Enfin la tête est dans la lunette. Le couteau tombe. Justice est faite.

Le corps, poussé dans le panier, n'y rentre que jusqu'à la poitrine.

Le sang jaillit du cou décapité à un mètre sur le pavé.

Des murmures plus forts se font entendre.

Enfin le panier sinistre se referme et le fourgon qui le contient, encadré de gendarmes, s'éloigne au galop vers le cimetière d'Ivry.

Le public ordinaire des exécutions, qui avait assisté au lugubre drame, s'écoule alors lentement.

LA GRACE D'ETIÉVANT

Paris, 25 juin.

Le directeur des grâces au ministère de la justice a reçu ce matin le rapport de M. Gréhen, président de la cour d'assises, qui condamna Etiévant à la peine de mort, et du procureur général Bertrand.

Ces deux rapports concluent à une commutation de peine en faveur d'Etiévant.

RÉVOCATION DE M. REINACH

Paris, 25 juin.

Une communication de l'Agence Havas fait connaître que : « d'après l'avis unanime du conseil d'enquête réuni pour statuer dans l'affaire Reinach, et sur la proposition du général Billot, ministre de la guerre, M. Joseph Reinach, capitaine dans l'armée territoriale, a été révoqué de son grade par décision présidentielle en date de samedi. »

On continue à frapper les hommes dont l'indépendance d'esprit effraie : ce n'est pas avec de tels procédés d'intimidation qu'on parviendra à imposer silence à ceux qui travaillent au triomphe de la justice.

ASSASSINAT D'UNE VIEILLE FEMME

Foix, 25 juin.

La veuve Dupuy, âgée de 67 ans, a été assassinée la nuit dans la maison qu'elle habitait rue du Château.

Elle a reçu huit coups de couteau dans le dos ; elle avait la figure tuméfiée et meurtrie.

Le vol a été le mobile du crime.

Les armoires ont été pillées.

Des indices permettent de croire l'arrestation prochaine de l'assassin.

LA MISSION BONCHAMPS

Marseille, 25 juin.

Le marquis de Bonchamps est arrivé aujourd'hui par le « Yantse », il avait été chargé de rejoindre la mission Marchand qui atteignit le Nil Blanc.

M. Bonchamps dans plusieurs rencontres eut 20 hommes tués et autant de blessés et laissa la plupart des membres des missions à Dj-boutil.

Ils rentreront par le prochain courrier.

Les Elections en Allemagne

Berlin, 25 juin.

Aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi, on connaissait déjà les résultats de 144 scrutins de ballottage.

Sur les 144 candidats élus, il y a :

14 conservateurs ; 8 candidats du parti de l'empire ; 13 membres du centre ; 5 antisémites ; 29 libéraux-nationaux ; 10 candidats de l'union libérale ; 26 du parti libéral démocratique ; 7 du parti catholique allemand ; 1 agrarien ; 20 socialistes ; 6 Guelfes ; 5 indépendants.

A Heilbronn, une multitude considérable a protesté hier devant le Rathhaus par une manifestation contre l'élection de Hegelmeyer.

La gendarmerie à pied, mettant sabre au clair, a tenté d'écarter la foule. Les manifestants, commencèrent à démolir le Rathhaus. Les pompiers avertis dirigèrent des jets d'eau sur la foule qui se dispersa en grande partie.

Vers une heure, de nouveaux rassemblements se formèrent. La troupe finit par les disperser et occupa le Rathhaus, la place du Marché et les rues adjacentes.

Plusieurs personnes ont été arrêtées ; plusieurs ont été blessées.

CONTRE LE TSAR

Saint-Pétersbourg, 25 juin.

Le bruit court que le comte Zvanoff, trésorier du tsar, le colonel Chichkine et plusieurs personnes employées au service des cuisines impériales auraient été arrêtées à la suite d'un attentat tramé contre la vie de Nicolas II.

Le général Andrieff aurait découvert du poison dans le thé servi au tsar.

L'impératrice qui en a bu éprouve depuis lors de vives souffrances à l'estomac.

GUERRE HISPANO-AMÉRICAINE

New-York, 25 juin.

Un millier de cavaliers américains ont attaqué hier dans la matinée, 2,000 Espagnols, à 5 milles de Santiago.

Les Espagnols se sont retirés jusqu'en ville ; les Américains ont eu 13 morts et 50 blessés, dont 6 officiers. Douze cadavres espagnols ont été trouvés dans la brousse.

Le combat a duré une heure.

La cavalerie américaine, ayant reçu des renforts, occupe une position aux portes de Santiago.

D'autres troupes attendent pour l'assaut.

Madrid, 25 juin.

Une dépêche officielle annonce que 300 américains ont attaqué les Espagnols à Siboney (Séville). Les Espagnols ont eu 3 tués et 3 blessés.

Les Américains ont attaqué ensuite le campement du général Rubon et ont été repoussés.

Les Espagnols les ont poursuivis et se sont emparés des munitions et des habillements de Casilda.

Washington, 25 juin.

On attend avec anxiété les nouvelles du théâtre de la guerre ; 2,000 cubains commandés par Castilla, ont soutenu un vif engagement contre les Espagnols à Guasima. Ils ont perdu 50 hommes, mais ont fait éprouver des pertes considérables à l'ennemi.

M. Edouard Marshall, correspondant du *Journal*, a été gravement blessé.

Dernière Heure

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Démarches de M. Brisson

Paris, 25 juin.

Après avoir vu MM. Bourgeois et Peytral M. Brisson a vu successivement MM. Sarrien Delcassé, Pelletan et Klotz.

Dans l'après-midi, M. Brisson a vu également MM. Cavaignac et Trouillot.

On ignore quelle réponse M. Brisson compte faire demain soir au Président de la République.

Ses amis déclarent que s'il se décidait à former le Cabinet, il ne prendrait des collaborateurs que parmi les 295 députés qui votèrent la motion Ricard. On aurait donc un ministère nettement radical.

Toutefois la résolution de M. Brisson reste subordonnée aux indications qu'il recueillera demain.

La Guerre Hispano-Américaine

Key-West, 25 juin.

Les réfugiés faits prisonniers à bord de l'*Amabola* déclarent que la situation était devenue terrible à la Havane : ils ont mieux aimé courir tout risque que de mourir de faim.

Les Cubains démentent formellement que des secours arrivent à la Havane par les ports sud de Cuba.

Lâche attentat

A LILLE

Une jeune fille vitriolée. — Arrestation du coupable

Un lâche attentat, comme on en voit malheureusement trop souvent dans notre ville, a été commis hier soir, à 9 heures et demie, rue de la Digue, près de l'Ecole de Natation. Un jeune homme, Louis Brihier, a vitriolé une jeune fille Palmyre Pruvost, blanchisseuse, âgée de 27 ans.

L'attentat

Le vitrioleur, Louis Brihier, est garçon de café au « Coq Lillois », boulevard de la Liberté, et demeure rue Ban de Wedde, 29.

Depuis six semaines environ, il courtisait Palmyre Pruvost, et un projet de mariage avait été formé ; mais, il y a quelques jours, Mlle Pruvost voulut cesser toutes relations avec Brihier. Ce dernier qui paraissait fort amouraché de la blanchisseuse, prit la lâche résolution de se venger par le vitriol.

Brihier se procura un flacon de vitriol, de la contenance d'un grand verre, et, hier soir il se rendit rue de la Digue, attendant le passage de celle qui ne voulait plus le voir.

Vers 9 heures 1/2, Mlle Pruvost, qui demeure rue de la Digue, n° 16, rentrait chez elle par une pluie battante, lorsque, arrivée à quelques mètres de sa maison, elle sentit un main la frapper sur l'épaule, par derrière.

Elle se retourna et se trouva en présence de Brihier qui, sans dire un mot, lança à la figure de la malheureuse le vitriol : mais le goulot du flacon étant trop petit, une faible quantité du liquide corrosif atteignit Palmyre Pruvost à la figure.

Sans perdre son sang-froid, Mlle Pruvost se cacha derrière le parapluie qu'elle tenait ouvert. Brihier, furieux, jeta violemment son flacon contre le parapluie, en disant : « Tiens, attrappe ! »

Puis il prit la fuite, sans s'inquiéter de l'état de sa victime.

Les brûlures de la victime ne sont pas graves. Elle a été brûlée aux mains, au menton et aux joues. Les yeux ne sont pas atteints.

Les soins

Après la fuite de Brihier, la blanchisseuse se lava à une fontaine voisine, et, accompagnée d'une femme, qui avait été le seul témoin de la scène, elle se rendit à la permanence de police où elle raconta au commissaire de service, M. Jérôme, l'attentat dont elle venait d'être la victime.

M. le docteur Cochez, mandé, donna ses soins à la blessée et déclara que les brûlures, sauf complications, n'étaient pas graves.

L'arrestation du vitrioleur

Après avoir reçu les dépositions de Mlle Pruvost et du témoin, M. Jérôme donna l'ordre à plusieurs agents de rechercher le vitrioleur.

Brihier n'était pas revenu du café du *Coq Lillois* et n'était pas rentré chez lui, rue Ban-de-Wedde. Un agent fut placé devant sa demeure.

Mais, à 11 heures 1/2 du soir, le vitrioleur était arrêté dans un estaminet de la rue du Vieux-Marché-aux-Moutons.

Quoique d'un caractère violent, il suivit, sans faire de difficultés, les agents à la permanence de police.

Interrogé par M. Jérôme, Brihier a avoué son lâche attentat sans manifester de repentir.

Il a été enfermé au violon, pour être conduit au parquet aujourd'hui.

62

LES

DEUX GOSSES

PAR

PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

MAISON ZÉPHYRINE, LA LIMACE ET Cie

VI

L'ENFER D'UN ENFANT

Ce qui n'avait pas empêché La Limace de dire, le soir philosophiquement à Zéphirine :

— Le petit se rebiffe encore ; mais il faudra pourtant qu'il y arrive...

En attendant, rien n'avait pu vaincre l'horreur instinctive, irraisonnée de Fanfan pour le vol.

Vol d'un lapin ou d'un poulet, vol de légumes dans les champs ou de fruits sur les arbres, vol chez l'épicier où il allait en commission, jamais on n'avait obtenu qu'il commît une de ces actions contre laquelle tout son être se révoltait.

— Mais pourquoi ne veux-tu pas nous obéir ? Puisque nous sommes tes parents, nous savons bien ce qu'il faut faire.

— Non, répondait-il avec obstination. Voler est mal. Je ne vole pas !

Il y avait donc des actions mauvaises que l'on ne devait pas faire, quoi qu'il en coûtât, avait pensé Claudinet.

Des notions vagues d'une indifférence entre le bien et le mal germaient ainsi dans son âme.

Alors les deux enfants, dans leurs longues causeries, avaient cherché à rassembler toutes les bonnes pensées jadis semées dans leur cœur.

Claudinet s'était efforcé de réveiller en lui le souvenir de ce qu'on lui disait jadis à l'hospice.

Fanfan se rappelait, tout en commençant à ne plus savoir d'ailleurs de qui elles lui venaient, les leçons de sa mère.

Et tous deux, instinctivement, pour ainsi dire, se créaient une sorte d'honnêteté, des rudiments de vertu, qu'ils résumaient dans une phrase, lambeau de prière resté dans la mémoire de Fanfan :

— Cela fait plaisir au bon Dieu !... Cela fait de la peine au bon Dieu !

C'était là surtout le sujet de leurs conversations, quand leurs bourreaux les laissaient livrés à eux-mêmes, où tandis qu'ils guidaient sur la route le cheval et la grande voiture crottée, cahotant misérablement sur ses ressorts plaintifs.

Alors Claudinet toussait ; et il parlait de sa mort qu'il sentait prochaine et il plaignait son ami, qui aurait à supporter tout ce qu'il avait déjà supporté lui-même avant de s'en aller...

Et tous deux pleuraient, pataugeant dans la boue froide, sentant la bise mordre leur chair à travers leurs haillons...

On errait de pays en pays.

On campait parfois à l'entrée des villages où les autorités ne permettaient pas de s'installer...

Ils préparaient la soupe dans la marmite, soutenue sur deux pavés, allaient chercher du bois mort, surveillés par le garde-champêtre soupçonneux... puis on les envoyait mendier.

Parfois quelque personne charitable leur donnait un morceau de pain, un vêtement hors d'usage ; mais presque toujours, ils étaient accueillis par des paroles méprisantes.

On les appelait vagabonds, mauvais sujets... On les chassait...

Et alors c'était Claudinet qui consolait Fanfan, sanglottant et le cœur meurtri devant ces insultes imméritées...

Mais quand le petit poitrinaire souffrait trop, qu'il sentait sa gorge le brûler et des déchirements dans sa poitrine, c'était Fanfan à son tour qui lui disait ;

— Espère, mon ami... Le printemps va revenir, il fera chaud, et ton rhume passera...

Un jour, dans un village, comme Claudinet avait été saisi d'une quinte de toux, une vieille femme avait dit ;

— On devrait donner à cet enfant-là du lierre terrestre bien fort, cela le soulagerait.

— Où y en a-t-il du lierre terrestre, madame ? s'était écrié Fanfan, courant à la vieille.

— Du lierre terrestre, mais il y en a partout, répondit-elle. Tiens, regarde, tu vois, cette petite feuille dentelée, d'un vert sombre, dont la fleur est violette et dont la tige rampe... c'est du lierre terrestre... Tu en mets deux ou trois feuilles dans une tasse, tu jettes de l'eau bouillante dessus.. et c'est la meilleure des tisanes pour le rhume...

— Je vous remercie, madame.

Depuis ce jour, Claudinet avait eu toujours une provision de lierre terrestre... et jamais Fanfan n'oubliait de lui présenter à tout instant le breuvage bienfaisant...

Un jour, les hasards de la route amenèrent l'entresort dans un village du département de l'Eure, à Moisdon-sur-Landelle.

C'était un samedi soir. Ils s'installèrent sur la promenade.

— Veux-tu que nous nous arrêtions ici *s* avait dit Zéphyrine à La Limace ; nous aurons peut-être plus de chance qu'ailleurs.

— Essayons. En tout cas, ça nous reposera et aussi ce pauvre Troppmann, qui est éreinté. Le pays a l'air *conséquent* ; et puis, il n'y a pas de gendarmerie... Je vais aller demander la permission au maire.

La Limace s'habilla le plus décemment possible et, après s'être enquis de l'adresse de M. le maire, se rendit chez lui.

Au grand étonnement de La Limace, après que celui-ci eut déclaré qu'il désirait donner des séances de somnambulisme, le magistrat parut écouter sa retraite d'un air très aimable.

— Et c'est votre dame qui est somnambule ? demanda-t-il.

— Oui, monsieur.

— Est-ce un bon sujet ?...

— Oh ! monsieur, on n'a jamais eu rien à dire sur son compte ; c'est la vertu même.

— Je n'en doute pas... Je parle au point de vue magnétique... Est-ce un sujet réellement apte à recevoir le fluide !...

— Pour ça, monsieur, elle n'a pas sa pareille !... A Paris, on se l'arrachait, c'est le cas de le dire. Les plus grands savants du monde, de l'Académie des sciences et de l'Institut de France, M. Charcot lui-même — vous le connaissez peut-être ? — enfin les plus grands hommes, et puis bien d'autres, venaient tous en grande tenue, avec toutes leurs décorations pour consulter ma femme.

— Et à quelle école magnétique appartenez-vous ? En êtes-vous encore au mesmérisme ou à l'école magnéto-électrique de Dupotel ?... Etes-vous spiritualiste et partisan des doctrines d'Allan Kardec, ou bien suivez-vous l'école hypnotique de Nancy ?...

La Limace stupéfait regardait M. le maire se demandant à qui il avait affaire.

Bientôt il sourit...

Le digne magistrat était un adepte du somnambulisme !...

Le maître fripon ne perdit pas contenance, et tout naïvement :

— Je ne sais pas, monsieur le maire, bien au juste quelle sorte de somnambulisme possède ma femme... Nous ne sommes pas des savants comme monsieur le maire. Tout ce que je puis vous dire, c'est que mon épouse est épatante ! Et si monsieur le maire veut en juger par lui-même, lui qui a l'air de s'y connaître si bien, nous serions fiers de lui offrir gratis une représentation particulière.

Le maire était un ancien cafetier retiré « après fortune faite », et qui veuf depuis quelques années, s'était en effet adonné à l'étude du somnambulisme.

Il accepta avec enthousiasme la proposition de La Limace.

Celui-ci rentra rayonnant à l'entresort pour prévenir Zéphyrine.

Il avait remarqué dans le salon où M. le maire l'avait reçu, une table réservée sans doute aux papiers administratifs, et sur laquelle, dans une petite boîte de fer-blanc, reposait le cachet de la mairie. Tout à côté se dressait un casier plein de paperasses.

Il avait aussitôt conçu un plan qu'il se prépara à exécuter.

Le soir, Zéphyrine, dans ses plus beaux atours, se présentait chez M. le maire, au bras de son époux.

Le couple fut introduit dans le salon, déjà disposé pour les [illegible]